



BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU PROJET FOE TOGO RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET DES DROITS HUMAINS

Webinaire

Thème : Liberté d'expression et obligations professionnelles du journaliste

Panéliste



Prof. Kouméato ANATE
Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication (ISICA) à l'Université de Lomé, Députée à l'Assemblée Nationale Togolaise

Pratiques Informationnelles et exigences du métier de journaliste

Modérateur



Prof. Mawusse K. AKUE ADOTEVI
Philosophe, Directeur de l'ISICA, Université de Lomé

Panéliste



Dr Afi Akpe KUABENU
Maître-assistante en droit privé, Directrice des relations Humaines, Université de Lomé

Liberté d'expression du journaliste: aspects juridiques.



LA SENSIBILISATION ET LE DIALOGUE COMME MOTEUR

EST-DIT-TOT

Chers lecteurs, trices, chers partenaires,

A l'entame de cette nouvelle année 2025, qu'il me soit permis de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Je souhaite, au nom de notre équipe, que cette année apporte plein de succès dans les activités de l'an III du projet FOE Togo.

C'est aussi pour nous, une occasion de vous proposer un nouveau numéro de notre bulletin qui fait le point sur nos initiatives de ces deux derniers mois. Nous sommes convaincus qu'il fournira des éléments de réponse à vos légitimes attentes sur le déroulement du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme (FOE Togo) », financé par l'Union Européenne.

Durant cette période, le projet FoE Togo a poursuivi ses activités, en accompagnant les porteurs de projets bénéficiant de micro-subsventions. Parallèlement, nous avons mis l'accent sur des actions de dialogue et de partenariat multi-acteurs. Dans ce cadre, un webinaire, organisé avec l'Institut des Sciences de l'Information de la Communica-

tion et des Arts (ISICA) de l'Université de Lomé, a permis de discuter de la liberté de la presse et des obligations professionnelles des journalistes. Une conférence académique à l'Université de Kara a été également un cadre de réflexion sur l'avenir du journalisme face aux défis de l'Intelligence Artificielle et de la désinformation. La participation des femmes aux élections et aux instances de gouvernance a fait l'objet d'une conférence publique, à Lomé. Auparavant, une journée d'échanges avec les agents d'application de la loi a été l'occasion de jeter les bases d'une compréhension mutuelle entre les journalistes et les forces de sécurité.

Pour dire que toutes ces initiatives sensibilisent les acteurs, mais mènent un plaidoyer fort pour la consolidation de la liberté d'expression pour tous les citoyens du pays. Nous allons poursuivre, en cette nouvelle année, le dialogue et la concertation avec les autorités, les acteurs de la société civile et des médias, en vue de parvenir à des évolutions majeures et utiles pour un renforcement de la liberté de la presse et des droits humains au Togo.

Bonne lecture !

Fabrice PETCHEZI
Président de l'Observatoire Togolais
des Médias (OTM)

FOE TOGO EN ACTION

Journée d'échanges sur la liberté de presse : un dialogue si utile avec les agents d'application de la loi



Photo de famille de la journée d'échanges avec les acteurs de la sécurité et de la justice

Le 21 novembre 2024, le projet FOE Togo, sous la houlette de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a convié différents acteurs d'application de la loi (forces de l'ordre, magistrats, juges, parlementaires, etc.) à une journée d'échanges sur les enjeux relatifs la liberté d'expression, d'opinion et des médias, et la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'Homme, sous la présence du représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Fabio Paolo. La rencontre visait à sensibiliser les participants sur les mécanismes nationaux et internationaux relatifs à la liberté d'expression, à partager les meilleures pratiques en matière de protection et de sécurité des journalistes et des activistes des droits humains et à faire des recommandations opérationnelles de mise en place d'un cadre de concertation de protection des journalistes.

La journée a vu la participation de 53 personnes dont 24,52% de femmes. A l'issue des débats, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit de plusieurs catégories d'acteurs : « se doter de mécanisme de protection des droits de l'Homme, notamment la validation de l'avant-projet de loi sur la protection de défenseurs des droits humains, y compris les journalistes ; développer des protocoles et des programmes de formation pour tous leurs services publics chargés d'honorer leurs obligations en matière de protection des journalistes et des autres acteurs des médias, améliorer les connaissances et les compétences des acteurs concernés sur les mécanismes de prévention, de protection, de poursuites et de promotion, conformément aux exigences internationales, entre autres.

Webinaire : Un moment fécond d'analyse de la liberté d'expression à l'épreuve des obligations professionnelles des journalistes



Les panelistes lors du webinaire à ISICA-UL

Le 13 décembre 2024, s'est tenu un webinaire organisé par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), en partenariat avec l'Institut des Sciences de l'Information, de la communication et des Arts (ISICA) de l'Université de Lomé sur le thème « Liberté d'expression et obligations professionnelles du journaliste ». Cette activité, qui a connu la participation de 50 personnes, s'inscrit dans la mise en œuvre du projet FOE Togo. Les échanges ont été introduits par deux communications, sous la modération du professeur Mawusse Kpakpo Akue Adotevi, Directeur de l'ISICA. La première, présentée par le professeur Kouméalo Anaté, a porté sur les « Pratiques informationnelles et exigences du métier de journaliste ». La seconde communication présentée par Dr Afi Akpe Kuagbenu a mis le focus sur le sujet « Liberté d'expression du journaliste : aspects juridiques ».

Les discussions ont mis l'accent sur les questions suivantes : comment assurer la qualité de l'information que l'on soumet au public ? Dans

un environnement où la liberté de presse est muselée, est-ce que le journaliste est astreint au respect de ses obligations professionnelles ? Comment le journaliste peut-il utiliser l'intelligence artificielle sans tomber sous le coup de la loi ? Comment concilier les exigences de transparence et de confidentialité ? Le journaliste qui est sanctionné pour avoir publié des informations en ligne n'est-il pas tout simplement victime du canal utilisé ? Comment assure-t-on la cohérence des nombreux textes régissant la profession de journaliste ? La liberté de presse et la déontologie professionnelle peuvent-elles être défendues et observées dans un contexte marqué par la pauvreté ? Comment un journaliste sous pression peut-il être indépendant ? Que dire du fonds d'aide à la presse ? Pourquoi continuer de cultiver l'illusion de la neutralité du journaliste, au lieu de cartographier les médias selon leurs bords et d'assumer la diversité des opinions et courants de pensée ?

Ces questions ont fait l'objet de réponses de la part des experts.

Conférence académique : l'IA menace-t-elle la pratique du journalisme ?



Les organisateurs et les participants à l'Université de Kara

Une conférence académique a été organisée le 17 décembre 2024 par l'OTM, en collaboration avec l'Ecole des Métiers de Journalisme de l'Université de Kara. Elle a connu la participation de 51 étudiants dont 58% de femmes, provenant notamment de l'Institut Sciences, Technologies et Arts, en plus de quelques enseignants chercheurs. Le thème était « L'Avenir du journalisme face aux défis de l'Intelligence Artificielle et de la désinformation ». Il a permis d'aborder en profondeur l'actualité de l'évolution technologique dans le secteur des médias, ainsi que les préoccupations et interrogations des apprenants des écoles et instituts sur l'avenir de journalisme.

Les deux experts à savoir Désiré Komou, enseignant à l'Université de Kara et Adja Yao, directeur de l'Agence togolaise de presse bilingue « AFREEPRESS » et directeur de publication du journal « HARA KIRI », ont présenté des communications dont l'une est axée sur « la crédibilité de l'information médiatique aux yeux du public face au phénomène de la désinformation ».

Le deuxième exposé portant sur l'éthique, la déontologie et les mécanismes de protection des journalistes et des médias au Togo. A ce propos, monsieur Komou a souligné que le Togo dispose d'instruments de protection dont la Constitution. Quant à celui de monsieur Yao, il a attiré l'attention des participants sur « les opportunités et risques liés à l'usage de l'IA dans la production de l'information et l'avenir du journalisme ». On peut citer les avantages et inconvénients de l'application de l'IA dans la production de l'information, la facilité qu'elle offre en matière de traduction ou de résumé rapide et instantané des articles, et de transcription des interviews.

Conférence-débat sur Femmes, Médias et Elections



Vue des participants lors de la conférence-débat

En partenariat avec le Groupe de Réflexion, Femme, Démocratie et Développement (GF2D), le projet FOE Togo a organisé, le 20 décembre 2024, une conférence sur le thème : « Médias, Femmes et Elections au Togo : pratiques et défis ». La rencontre avait pour objectifs d'échanger sur la participation effective des femmes à la vie publique de façon globale, les élections en particulier, de discuter du rôle des médias et des femmes des médias dans la couverture des actions portées par les femmes engagées dans la sphère publique et ce, à la suite d'une restitution des résultats du monitoring du genre dans les contenus médiatiques togolais réalisé à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme Africaine (JIFA) et de formuler des recommandations à l'endroit des catégories d'acteurs pour une meilleure représentation féminine dans la vie socio-politique.

La première communication faite par Adékambi Bayi Makandjouwola, coordinatrice du Centre de Recherche d'Information et de Formation pour la Femme (CRIFF), a porté sur « la participation des femmes aux élections et à la vie publique au Togo ».

Elle a permis de comprendre que la sous-représentation des femmes dans les instances de décision est contraire aux principes démocratiques qui exigent l'accès égal des femmes et des hommes aux processus de gestion et de prise de décision. En 2007, illustre-t-elle, sur 25 postes ministériels, seuls deux portefeuilles ont été réservés aux femmes. En 2018, seules 4 femmes sont nommées ministres. Au niveau de l'Assemblée nationale, depuis 1958, sur un total de 693 députés, il n'y a eu que 29 femmes, soit environ 4,18 %.

La deuxième communication, présentée par Idassa Badjo, journaliste, responsable des contenus et du desk audiovisuel à EkinaMag, a porté sur « les rôles des médias publics et privés, des femmes des médias dans la couverture de la participation féminine dans la vie socio-politique et électorale au Togo ». Pour l'experte média, la couverture médiatique de la participation féminine reste souvent incomplète ou biaisée, en raison des stéréotypes, du manque de formation spécifique des journalistes ou encore de la faible représentativité des femmes dans les organes de décision au sein des médias.

MICROPROJETS

CONAPP : la loi sur l'accès à l'information expliquée en langage simplifié

Bénéficiaire d'une micro-subvention de FOE Togo, le Conseil National du Patronat de Presse (CONAPP) a produit un guide pratique sur la loi relative à l'accès à l'information auprès d'une administration publique togolaise. Il s'agit d'un petit ouvrage en langage facile. Votée en mars 2016, la loi portant sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique, qui comprend 53 articles, répartis en 6 titres, a pour objet de garantir et de préciser le droit des citoyens à l'information, en précisant les modalités et les limites.

Le guide du CONAPP donne les informations pratiques aux utilisateurs de ladite loi. Il est rempli de réponses pratiques pour comprendre les modalités d'usage de ce dispositif juridique. Au total, 300 exemplaires ont été imprimés et distribués aux organisations de médias et de défense des droits humains. Par ailleurs, le CONAPP a assuré la production et la diffusion d'émissions pédagogiques sur la même loi, sur la période allant de novembre 2024 à Janvier 2025.

SIBEC Togo fait la promotion des droits humains

SIBEC Togo, bénéficiaire de micro-financement du projet FOE Togo, a poursuivi la dernière phase de son initiative « Renforcement des capacités des acteurs de médias et les défenseurs des droits de l'homme sur la promotion de la liberté d'expression et d'opinion et de défense des droits

de l'homme dans les régions de la Kara et la Centrale » par la réalisation d'une série d'émissions radiophoniques éducatives. Celles-ci se sont déroulées du 09 au 21 décembre 2024, dans une dizaine de stations radio du pays.

ASMECOM propose un e-guide sur les lois relatives à la cybersécurité au Togo

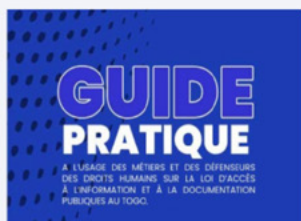
L'organisation ASMECOM a produit et diffusé un mini-guide (un e-book) de lecture des lois et articles sur la cybersécurité. Il a pour objectif d'outiller les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme pour un usage libre et éclairé de leur liberté d'action. Dans l'espace civique, la protection de soi commence par une connaissance des lois et règlements. En outre, ce « guide sur le cadre légal et la sécurité du journaliste 2.0 au Togo » a donc pour ambition de motiver les journalistes et défenseurs des droits de l'homme à mieux prendre connaissance des textes juridiques au Togo. Cela leur permettra de continuer

d'exercer leur profession sereinement, tout en se protégeant. À l'ère du numérique, les technologies de l'information et de la communication sont devenues des outils incontournables dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations. Si elles facilitent la production de l'information et sa diffusion, elles comportent également de multiples risques. Sous ce rapport, les pouvoirs publics sont parfois amenés à prendre des mesures dont certaines sont contraignantes voire restrictives de la liberté d'expression.

Suivons l'actualité du projet FOE Togo

<https://www.togowatch.org/actualites>

Actualités



Un Guide qui explique en français facile la loi togolaise relative à l'accès à l'information



Bulletin OTM Infos n° 05 (novembre 2024)



Guide sur le cadre légal relatif au journalisme numérique au Togo



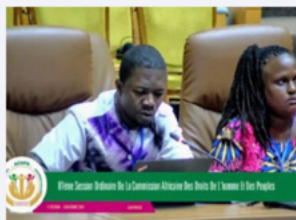
Togo : les magistrats et les forces de l'ordre au cœur de la protection des médias



Atoppel initie ses membres au data journalism



La sécurité des journalistes au cœur de l'action de FOE Togo



Déclaration du CDFDH et de l'OTM à la 81e session de la CADHP en faveur de la liberté d'expression au Togo



COWABEB, bénéficiaire d'une subvention de FOE TOGO, initie des journalistes au fact-checking



Projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo »

2023-2025



FOE TOGO EN BREF

Le projet est une initiative conjointe de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest, de l'Observatoire togolais des médias et du Réseau inter-africain des femmes, médias, genre et développement (FAMEDEV).

Avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), ce projet vise à promouvoir la liberté d'expression, le pluralisme des médias et la protection des défenseurs des droits de l'Homme au Togo. Il s'inscrit donc dans l'objectif général de l'UE qui est de « renforcer le rôle de la société civile dans la protection des droits fondamentaux, en particulier les droits civils et politiques ainsi que l'égalité de genre ».

Objectifs spécifiques

- Contribuer au développement des connaissances et au renforcement des capacités

des journalistes et d'autres acteurs des médias en ce qui concerne leurs droits et leurs responsabilités

- Promouvoir un environnement juridique et institutionnel propice à la progression de la liberté d'expression, d'opinion et des médias, et à la protection des défenseurs

Groupes cibles et bénéficiaires

- Professionnels des médias et institutions médiatiques
- Jeunes et femmes défenseurs des droits de l'homme et les organisations de défense des droits de l'homme
- Décideurs politiques



Institut Panos Afrique de l'Ouest – IPAO

6, Rue Calmette Dakar
BP 21132 Dakar-Ponty
Tél 221 33 849 16 66 - Fax : 221 33 822 17 61
Mail : info@panos-ao.org ; secretaire@panos-ao.org
Web : www.panos-ao.org



FAMEDEV

352, Parcelles Assainies, Unité 26,
Premier étage. Dakar - Sénégal
Tél : +221 776428983
Mail : famedev@gmail.com
Web : www.famdev.net



L'Observatoire Togolais des Médias (OTM)

Djidjole Rue Pavés, non loin de la pharmacie Janap
BP : 30 277 Lomé -TOGO
Mail : otmmedias@gmail.com

Réalisation technique d'OTM INFOS
Directeur de publication : Fabrice PETCHEZI
Coordonnateur : Birame FAYE

Comité éditorial : Dao Kossi TCHAOU,
Honoré BLAO, Gilles FOTSO
Mise en page : Sény D. NIANG

suivez-nous @ipao :   